

LE MARI CACHÉ DE VALÉRIE PÉCRESSE

LE 26 MAI 2011 GUILLAUME DASQUIÉ

OWNI vérifie les déclarations d'intérêts des ministres. Focus cette semaine sur Valérie Pécresse et son mari, Jérôme. Sur la société suisse de ce dernier. Et sur ses proximités avec l'État.

Regard très critique sur **la déclaration d'intérêts de Valérie Pécresse**, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Chaque semaine, OWNI vérifie les déclarations d'intérêts des membres de l'exécutif, mises en ligne le 22 avril. Le chef du gouvernement François Fillon ayant demandé que ses ministres et secrétaires d'État se montrent exemplaires sur ce point.

Problème : le formulaire rempli par Valérie Pécresse se distingue par l'absence de références aux activités de Jérôme Pécresse, son époux depuis 1994. En page 3, dans la rubrique intitulée «*Autres intérêts notamment familiaux que le membre du gouvernement estime souhaitable de désigner*», il n'apparaît pas.

Après un début d'activité au Crédit Suisse, Jérôme Pécresse, ingénieur des Ponts et Chaussées, a fait l'essentiel de sa carrière au sein du **groupe minier Imerys** (ex Imetal). Un géant du secteur : 15 000 personnes, 3,4 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Au siège du groupe à Paris, il occupe depuis 2008 le poste de directeur général délégué. À travers le monde, Jérôme Pécresse apparaît également dans d'autres sociétés rattachées aux activités minières du groupe. C'est le cas d'une société Suisse, Timcal, basée dans le canton italophone du Tessin, et que Jérôme Pécresse préside comme le montre cet extrait du registre des sociétés de la Confédération helvétique :

Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to **get the latest Flash player**.

L'absence de Jérôme Pécresse dans la déclaration d'intérêts étonne encore plus au regard de ses ambitions récentes. Le 1er février dernier, dans **une tribune publiée par Les Echos**, Jérôme Pécresse appelait à la création en France d'un pôle industriel dédié à la gestion des minerais rares. Suggérant à l'État de fonder un consortium spécialisé sur ce secteur, en s'appuyant sur **le groupe français Eramet** (spécialisé dans les minerais rares), et sur Areva (actionnaire d'Eramet). Jérôme Pécresse écrivait :



Il est stratégiquement essentiel que la France se dote de tous les moyens et de toutes les structures nécessaires, non seulement pour sécuriser son approvisionnement dans les matières premières minérales qui sont déjà importantes pour notre industrie ou le deviendront, mais également pour jouer un rôle stratégique de premier plan dans cette nouvelle cartographie des ressources mondiales (...) la ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Christine Lagarde, semble consciente de ce besoin (...)



Trois semaines après cette intervention remarquable, **la Lettre A** (sur abonnement), publication professionnelle consacrée aux réseaux politiques, estimait que **l'Agence des participations de l'État** (APE), dépendant de Bercy, soutenait une candidature de Jérôme Pécresse à la tête d'un éventuel consortium français spécialisé dans les minerais rares. La Lettre A écrivait :



Jérôme Pécresse (...) mène un intense lobbying pour prendre la tête du futur grand groupe minier français qui pourrait être issu d'une filialisation depuis Areva. Le patron de l'APE, Jean-Dominique Comolli, a récemment informé Patrick Buffet, le président d'Eramet, du soutien qu'il apportait à Jérôme Pécresse. Depuis l'arrivée en juin 2010 de Gilles Michel (ex-patron du FSI) chez Imerys, également comme DG adjoint, Jérôme Pécresse sait qu'il n'a plus aucune chance de devenir le numéro un du leader mondial des minéraux industriels. Candidat malheureux à la direction générale d'Eiffage en décembre, il cherche un autre point de chute.



Ces jeux de pouvoir auraient dû conduire Valérie Pécresse à mentionner les activités de son mari dans sa déclaration d'intérêts. Au moins pour une raison : les activités minières stratégiques en France sont largement sous l'influence de la puissance publique. **Le Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies** – dépendant du ministère de l'Économie et des Finances – détermine la politique industrielle en ce domaine. En synergie avec les puissants réseaux de l'École des Mines, eux-mêmes en relation étroite avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dirigée par Valérie Pécresse.

Pour sa défense, **la ministre évoque** la possibilité que les activités de son mari soient répertoriées dans une partie demeurée secrète de sa déclaration d'intérêts. En effet, avant la mise en ligne des déclarations des ministres, le gouvernement a décidé que deux rubriques sur six ne seraient jamais rendues publiques. Remettant en cause la crédibilité de l'exercice. Ces rubriques couvertes par le secret concerneraient notamment les conjoints, c'est-à-dire les personnes susceptibles, par leur proximité, d'être le plus confrontées à des situations de conflits d'intérêts.

—

Illustrations Flickr **Colodio** by-nc-sa

Retrouvez les épisodes précédents : **Frédéric Lefebvre dissimule ses intérêts**, **Nathalie Kosciusko-Morizet cachotière sur sa famille** et l'intégralité de **notre série de vérifications des déclarations d'intérêts des ministres du gouvernement**.

Mise à jour, vend. 27 mai 11h40

LOF

le 27 mai 2011 - 0:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Inscription au feed hier depuis un article intéressant "Napster." et désinscription à l'instant. Les titres racoleurs pour générer du trafic non merci.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRNIG

le 27 mai 2011 - 7:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Lof ? --> Osef.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAURENCE

le 27 mai 2011 - 10:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@lof ce "titre racoleur" est à l'évidence un petit jeu au second degré avec la

notion même de titre raccoleur, mais – en soi – le fait que vous ayez besoin qu'on vous l'explique implique probablement que vous êtes imperméable à cette forme d'humour et à cette explication même. Ce qui explique que vous ayez sûrement déjà cessé de lire ce post depuis le quatorzième mot.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DERINO

le 27 mai 2011 - 11:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



D'accord avec lof, et @laurence on doit pas avoir le même humour.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAMY RABIH

le 27 mai 2011 - 11:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La gestion du problème des minerais rares est plus que stratégique, surtout à cause de la concentration de la majorité des capacités de production en Chine.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LOUISE DUCHEMIN

le 27 mai 2011 - 14:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Comme si c'était la première fois que Valérie Pécresse joue avec les informations à sa disposition....

Comment peut-on accorder quelque crédit que ce soit à ce type de ministre qui, quoi qu'elle fasse, va à l'encontre de toute logique de gouvernance, de toute logique de sauvegarde de l'éducation, notamment pour ce qui concerne les universités, les grandes écoles, la recherche, la fuite des cerveaux, l'emploi des jeunes diplômés, et j'en passe et des pires...

Alors qu'elle dissimule ce type d'information est aussi peu étonnant que Carla enceinte dans le plan de communication pré-présidentielle Séguéla / Sarkozy / Bolloré / Isabelle Juppé...

Je rêvais d'un autre monde.....

Louise Duchemin

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAMY

le 27 mai 2011 - 14:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dissimuler est un grand mot : à l'heure du livetweet en direct des procès, cacher la moindre information sur un personnage public reste quasi impossible :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAURENCE

le 27 mai 2011 - 19:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@lof @derino un titre raccoleur annonce un article raccoleur. En l'occurrence le mari de Valérie Pécresse n'est pas "caché" et cet article ne révèle pas des secrets de famille. Ce qui est caché ce sont les conflits d'intérêts potentiels. Une personne qui serait "raccolée" par ce titre, espérant découvrir un secret privé serait à coup sûr déçue par cet article. C'est d'ailleurs peut-être ce qui vous est arrivé. Il s'agit donc d'un titre accrocheur, destiné à susciter la curiosité mais pas raccoleur. Notez que l'antépénultième phrase de ce post doit être lue avec humour, merci.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BENJAMIN

le 27 mai 2011 - 20:50 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Tiré par les cheveux*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WALTER

le 31 mai 2011 - 1:04 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Merci pour ce constat indiscutable.**Contrairement à certains commentaires trollesques, on ne peut mettre plus en évidence une collusion d'intérêts et un lobbying sans vergogne qui vise**la création de position intermédiaire public_privé, et stratégique, comprendre monopolistiquement rémunérateur, (allez Valérie tu y es presque) hypocrisie dont nos nobles élites républicaines, diplômées "grandes" écoles (la classe !) se sont fait l'insigne spécialité.**Mais comment allons-nous nous en sortir, gouvernés par de telles élites ?**question pratique : comment consulter les 379 réactions ? ou kesako ?**Walter.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NOEL RAMBALDI

le 31 août 2011 - 19:17 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Vous pouvez aussi lire ce qui vous concerne
1_ Un autre regard sur le commerce international**Circulation des marchandises entre pays industrialisés et pays émergents sans restrictions réglementaires, quotas ou autres, c'est le but espéré. La condition sine quoi non pour l'atteindre est une organisation pragmatique de la façon de commercer entre ces deux partenaires commerciaux.**L'Organisation Mondiale du Commerce, entre pays industrialisés et pays émergents, telle qu'elle est organisée actuellement, est impossible. Elle interdit, entre ces pays, tout équilibre de la balance commerciale. Soit, l'équilibre monétaire est établi, mais, l'équilibre de la valeur réelle des marchandises échangées est catastrophique, soit la valeur réelle des marchandises est en accord, mais alors, l'équilibre monétaire est faussement excédentaire.**Les différences des salaires, l'existence ou non de protection sociale et des taux de change monétaire irréalistes ont pour effet de donner à une même marchandise, dans chacun de ces pays, des valeurs locales dont la différence est énorme. Cette caractéristique interdit, entre ces pays, tout commerce international équilibré.**En fait le désordre a pour cause une erreur d'organisation commerciale internationale et les efforts de nos meilleurs économistes ne pourront pas apporter une solution pérenne tant que cette erreur n'aura pas été corrigée.**La bévée a été, pour l'O.M.C., d'espérer créer un commerce international en libre échange entre un pays industrialisé et un pays en développement sans opérer un rééquilibrage entre les valeurs locales des marchandises échangées.**Ce commerce est impossible sans provoquer les difficultés que nous vivons actuellement**Il serait nécessaire, pour le pays ou les marchandises sont les plus chères, de fixer, en accord avec son partenaire commercial, le taux de réévaluation appliqué aux marchandises qu'il importe de façon qu'elles gardent un caractère attractif, mais non dangereux pour son marché intérieur.**Ce même taux serait appliqué, mais en dévaluation, sur les marchandises exportées en direction de ce partenaire commercial, ce qui aurait pour effet de les mettre au niveau du pouvoir d'achat de ce pays. Les réévaluations financeraient les dévaluations. Quel que soit le sens du déséquilibre de la balance commerciale, sa conséquence, sur la quantité des marchandises exportées qui pourraient bénéficier du taux de dévaluation ou sur leurs prix, rétablirait automatiquement l'équilibre.**Nous sortirions, ainsi, de cette situation incroyable, d'un pays, dont la population a besoin*

de tout, mais dont les marchandises sous évaluées, ne lui donne pas le pouvoir d'achat correspondant dans le pays qui est son partenaire commercial ; et d'autre part, d'un pays industrialisé a fort potentiel de production, mais dont la population vit le chômage parce que son marché intérieur est gravement perturbé par les faillites et les délocalisations et que ses prix sont hors de portée du pouvoir d'achat de ses partenaires commerciaux.

L'O.M.C. a une structure et une organisation qui lui permet de régler les différents commerciaux entre les pays industrialisés d'évolution identique.

L'absurdité de l'application de la règle de libre circulation 'a des pays dont les différences de développement et des valeurs locales de leurs marchandises sont énormes est la cause essentielle de la crise en cours.

L'application de la théorie de l'O.M.C. 'a ces pays a provoqué le chômage dans toutes les nations industrialisées, ce qui a engendré le problème des Subprimes en Amérique qui par contamination s'est propagé aux autres banques du monde. Les Subprimes ne sont qu'une conséquence, et non pas une cause.

L'O.M.C. est incontestablement l'instigatrice des désordres.

2_ L'APPLIATION DU TAUX DE REEVALUATION – DEVALUATION CONSEQUENCES.

Le taux de réévaluation-déévaluation ferait l'objet d'une variation inversement proportionnelle au changement éventuel du taux de change des monnaies des deux partenaires, il acquerrait ainsi la capacité de stabiliser les prix 'a 100% et d'anéantir toutes tentatives de spéculation sur ces deux monnaies.

La concurrence, indispensable pour la régulation du marché, ne serait pas affectée par le taux de déévaluation, ce dernier étant le même pour tous les producteurs du pays industrialisé.

L'application du taux de réévaluation-déévaluation rééquilibrerait l'échange commercial en valeur monétaire et en valeur des marchandises échangées. L'intérêt des deux partenaires serait de développer leurs échanges. Aucune spoliation ni aucune perturbation du marché intérieur des deux partenaires ne pourrait être détectée. Une stabilité pérenne s'installerait.

Ce nouveau concept de commerce international, n'impliquerait ni n'exclurait, un consensus de plusieurs pays industrialisés. Un seul d'entre eux pourrait décider de l'appliquer envers les pays en développement tout en conservant sa relation avec l'O.M.C. qui, elle, a une structure adaptée pour régler les problèmes de commerce entre pays industrialisés.

Tout excès dans un sens ou dans l'autre du montant du Taux de Réévaluation-Déévaluation a pour conséquence le blocage de l'échange commercial entre les deux partenaires. Pour l'un et l'autre, soit l'importation est altérée, soit l'exportation. L'usage même du Taux de Réévaluation-Déévaluation déterminerait le montant de ce taux.

Ce commerce mondial impliquerait la mise en place d'un contrôle douanier. Mais nous savons faire cela, n'est-ce pas. Il serait réduit a des points de control. Les deux pays ayant un intérêt commun le transfert des marchandises se ferait par une action concertée des douanes des deux pays. Cette transaction n'aurait plus aucun caractère protectionniste et favoriserait de façon effective le commerce international sans effets secondaire défavorable.

Dans cette nouvelle situation, de stabilité des prix et des monnaies, l'activité des établissements financiers reprendrait dans une ambiance beaucoup plus détendue et moins risquée. Ils seraient enfin durablement délivrés de leurs risques de déviance sans souffrir ni de règlement ni de contrainte.

Ce nouveau commerce international aurait la capacité de s'intégrer dans une Europe qui aurait la sagesse de coordonner ses salaires, ses règlements fiscaux, ses législations techniques, ses systèmes de protection sociale. Ces derniers, par une T.V.A. SOCIALE par exemple.

Il aiderait cet effort Franco-Allemand qui établit en Europe la Règle d'Or, en lui apportant ce qui lui manque. C'est à dire la garantie d'une reprise d'activité de l'ensemble de l'Europe.

L'évidente nécessité de la coordination des pays de l'Europe et la, non moins, nécessaire fiabilité qu'ils doivent garantir à l'extérieur, seraient ainsi réalisées.

Le personnel des agences de cotations pourrait prendre des vacances.

3_ L'AUTO REGULATION DU TAUX DE REEVALUATION – DEVALUATION

TAUX TROP FORT :

Les marchandises importées sont trop chères sur le marché national, les importations s'effondrent.

Les marchandises nationales sont bien placées en prix sur le marché de l'exportation mais les liquidités qui permettent de financer les dévaluations sont faibles. Marché d'abord stagnant suivi d'une récession. Conséquences : diminution du revenu de la population et de l'Etat.

TAUX TROP FAÏBLE :

Les prix des marchandises importées sont très en dessous de ceux des marchandises

locales. Le marché de l'importation se développe rapidement.

Les prix des marchandises exportées ont augmenté, le taux de réévaluation – dévaluation ayant diminué. L'exportation régresse rapidement.

Les conséquences : balance commerciale déficitaire, le chômage se développe, si le taux n'est pas corrigé, quelques-unes des entreprises font faillite, de nombreux prêts bancaires ne sont plus honorés. Les établissements financiers sont en difficulté. La population souffre. Le revenu de l'Etat s'effondre.

TAUX AU BON NIVEAU :

Les prix des marchandises 'a l'importation sont raisonnablement attractifs. Ce marché est actif et stable. Les liquidités obtenues par le taux de réévaluation des marchandises importées sont conséquentes et dynamisent le marché 'a l'exportation. Le chômage est réduit, la balance commerciale est équilibrée et stable. La montée en puissance de l'activité associée a une stabilité des prix, inconnue jusqu'a ce jour, permet une évolution du marché intérieur régulière. Le climat social devient calme. L'Etat peut établir des budgets respectant la Règle d'Or sans être tributaire de l'instabilité. En peu de temps, de petites retouches d'ajustement donneraient au taux de Réévaluation – Dévaluation sa valeur définitive.

La monnaie est un outil dont le rôle est de faciliter le commerce. En aucun cas et d'aucune façon elle ne doit être une marchandise. Cette nouvelle organisation du commerce international règle le problème de façon efficace puisqu'elle élimine la spéculation sur les monnaies sans règlement et sans contrainte. De plus elle stabilise totalement les taux de change. Les prix deviennent stables.

Les délocalisations, 'a part celles qui ont pour objectif d'approvisionner les populations des pays dans lequel elles s'installent, perdront leur motivation.

Les entreprises sérieuses, bien organisées, pilote dans leur technique et disposant de personnel qualifié ne seront plus 'a la merci d'un concurrent, pourtant de moindre qualité, mais qui s'étant délocalisé, peut réussir à les exterminer rapidement.

La reprise de l'activité, ajoutée à l'élimination de ces points noirs, donnera à la Bourse un climat sûrement meilleur et les porteurs d'actions dormiront mieux.

Concept de Noël RAMBALDI politiquement neutre.
noelrambaldi(arobase)gmail.com

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NOEL RAMBALDI

le 31 août 2011 - 19:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



1_ Un autre regard sur le commerce international

Circulation des marchandises entre pays industrialisés et pays émergents sans restrictions réglementaires, quotas ou autres, c'est le but espéré. La condition sine qua non pour l'atteindre est une organisation pragmatique de la façon de commercer entre ces deux partenaires commerciaux.

L'Organisation Mondiale du Commerce, entre pays industrialisés et pays émergents, telle qu'elle est organisée actuellement, est impossible. Elle interdit, entre ces pays, tout équilibre de la balance commerciale. Soit, l'équilibre monétaire est établi, mais, l'équilibre de la valeur réelle des marchandises échangées est catastrophique, soit la valeur réelle des marchandises est en accord, mais alors, l'équilibre monétaire est faussement excédentaire.

Les différences des salaires, l'existence ou non de protection sociale et des taux de change monétaire irréalistes ont pour effet de donner à une même marchandise, dans chacun de ces pays, des valeurs locales dont la différence est énorme. Cette caractéristique interdit, entre ces pays, tout commerce international équilibré.

En fait le désordre a pour cause une erreur d'organisation commerciale internationale et les efforts de nos meilleurs économistes ne pourront pas apporter une solution pérenne tant que cette erreur n'aura pas été corrigée.

La bétise a été, pour l'O.M.C., d'espérer créer un commerce international en libre échange entre un pays industrialisé et un pays en développement sans opérer un rééquilibrage entre les valeurs locales des marchandises échangées.

Ce commerce est impossible sans provoquer les difficultés que nous vivons actuellement

Il serait nécessaire, pour le pays ou les marchandises sont les plus chères, de fixer, en accord avec son partenaire commercial, le taux de réévaluation appliqué aux marchandises qu'il importe de façon qu'elles gardent un caractère attractif, mais non dangereux pour son marché intérieur.

Ce même taux serait appliqué, mais en dévaluation, sur les marchandises exportées en direction de ce partenaire commercial, ce qui aurait pour effet de les mettre au niveau du pouvoir d'achat de ce pays. Les réévaluations financeraient les dévaluations. Quel que soit le sens du déséquilibre de la balance commerciale, sa conséquence, sur la quantité des marchandises exportées qui pourraient bénéficier du taux de dévaluation ou

sur leurs prix, rétablirait automatiquement l'équilibre.

Nous sortirions, ainsi, de cette situation incroyable, d'un pays, dont la population a besoin de tout, mais dont les marchandises sous évaluées, ne lui donne pas le pouvoir d'achat correspondant dans le pays qui est son partenaire commercial ; et d'autre part, d'un pays industrialisé a fort potentiel de production, mais dont la population vit le chômage parce que son marché intérieur est gravement perturbé par les faillites et les délocalisations et que ses prix sont hors de portée du pouvoir d'achat de ses partenaires commerciaux.

L'O.M.C. a une structure et une organisation qui lui permet de régler les différents commerciaux entre les pays industrialisés d'évolution identique.

L'absurdité de l'application de la règle de libre circulation 'a des pays dont les différences de développement et des valeurs locales de leurs marchandises sont énormes est la cause essentielle de la crise en cours.

L'application de la théorie de l'O.M.C. 'a ces pays a provoqué le chômage dans toutes les nations industrialisées, ce qui a engendré le problème des Subprimes en Amérique qui par contamination s'est propagé aux autres banques du monde. Les Subprimes ne sont qu'une conséquence, et non pas une cause.

L'O.M.C. est incontestablement l'instigatrice des désordres.

2_ L'APPLICTION DU TAUX DE REEVALUATION – DEVALUATION CONSEQUENCES.

Le taux de réévaluation-dévaluation ferait l'objet d'une variation inversement proportionnelle au changement éventuel du taux de change des monnaies des deux partenaires, il acquerrait ainsi la capacité de stabiliser les prix 'a 100% et d'anéantir toutes tentatives de spéculation sur ces deux monnaies.

La concurrence, indispensable pour la régulation du marché, ne serait pas affectée par le taux de dévaluation, ce dernier étant le même pour tous les producteurs du pays industrialisé.

L'application du taux de réévaluation-dévaluation rééquilibrerait l'échange commercial en valeur monétaire et en valeur des marchandises échangées. L'intérêt des deux partenaires serait de développer leurs échanges. Aucune spoliation ni aucune perturbation du marché intérieur des deux partenaires ne pourrait être détectée. Une stabilité pérenne s'installerait.

Ce nouveau concept de commerce international, n'impliquerait ni n'exclurait, un consensus de plusieurs pays industrialisés. Un seul d'entre eux pourrait décider de l'appliquer envers les pays en développement tout en conservant sa relation avec l'O.M.C. qui, elle, a une structure adaptée pour régler les problèmes de commerce entre pays industrialisés.

Tout excès dans un sens ou dans l'autre du montant du Taux de Réévaluation-Dévaluation a pour conséquence le blocage de l'échange commercial entre les deux partenaires. Pour l'un et l'autre, soit l'importation est altérée, soit l'exportation. L'usage même du Taux de Réévaluation-Dévaluation déterminerait le montant de ce taux. Ce commerce mondial impliquerait la mise en place d'un contrôle douanier. Mais nous savons faire cela, n'est-ce pas. Il serait réduit a des points de control. Les deux pays ayant un intérêt commun le transfert des marchandises se ferait par une action concertée des douanes des deux pays. Cette transaction n'aurait plus aucun caractère protectionniste et favoriserait de façon effective le commerce international sans effets secondaire défavorable.

Dans cette nouvelle situation, de stabilité des prix et des monnaies, l'activité des établissements financiers reprendrait dans une ambiance beaucoup plus détendue et moins risquée. Ils seraient enfin durablement délivrés de leurs risques de déviance sans souffrir ni de règlement ni de contrainte.

Ce nouveau commerce international aurait la capacité de s'intégrer dans une Europe qui aurait la sagesse de coordonner ses salaires, ses règlements fiscaux, ses législations techniques, ses systèmes de protection sociale. Ces derniers, par une T.V.A. SOCIALE par exemple.

Il aiderait cet effort Franco-Allemand qui établit en Europe la Règle d'Or, en lui apportant ce qui lui manque. C'est à dire la garantie d'une reprise d'activité de l'ensemble de l'Europe.

L'évidente nécessité de la coordination des pays de l'Europe et la, non moins, nécessaire fiabilité qu'ils doivent garantir à l'extérieur, seraient ainsi réalisées.

Le personnel des agences de cotations pourrait prendre des vacances.

3_ L'AUTO REGULATION DU TAUX DE REEVALUATION – DEVALUATION

TAUX TROP FORT :

Les marchandises importées sont trop chères sur le marché national, les importations s'effondrent.

Les marchandises nationales sont bien placées en prix sur le marché de l'exportation mais les liquidités qui permettent de financer les dévaluations sont faibles. Marché d'abord stagnant suivi d'une récession. Conséquences : diminution du revenu de la population et de l'Etat.

TAUX TROP FAÏBLE :

Les prix des marchandises importées sont très en dessous de ceux des marchandises locales. Le marché de l'importation se développe rapidement.

Les prix des marchandises exportées ont augmenté, le taux de réévaluation – dévaluation ayant diminué. L'exportation régresse rapidement.

Les conséquences : balance commerciale déficitaire, le chômage se développe, si le taux n'est pas corrigé, quelques-unes des entreprises font faillite, de nombreux prêts bancaires ne sont plus honorés. Les établissements financiers sont en difficulté. La population souffre. Le revenu de l'Etat s'effondre.

TAUX AU BON NIVEAU :

Les prix des marchandises 'a l'importation sont raisonnablement attractifs. Ce marché est actif et stable. Les liquidités obtenues par le taux de réévaluation des marchandises importées sont conséquentes et dynamisent le marché 'a l'exportation. Le chômage est réduit, la balance commerciale est équilibrée et stable. La montée en puissance de l'activité associée a une stabilité des prix, inconnue jusqu'a ce jour, permet une évolution du marché intérieur régulière. Le climat social devient calme. L'Etat peut établir des budgets respectant la Règle d'Or sans être tributaire de l'instabilité. En peu de temps, de petites retouches d'ajustement donneraient au taux de Réévaluation – Dévaluation sa valeur définitive.

La monnaie est un outil dont le rôle est de faciliter le commerce. En aucun cas et d'aucune façon elle ne doit être une marchandise. Cette nouvelle organisation du commerce international règle le problème de façon efficace puisqu'elle élimine la spéculation sur les monnaies sans règlement et sans contrainte. De plus elle stabilise totalement les taux de change. Les prix deviennent stables.

Les délocalisations, 'a part celles qui ont pour objectif d'approvisionner les populations des pays dans lequel elles s'installent, perdront leur motivation.

Les entreprises sérieuses, bien organisées, pilote dans leur technique et disposant de personnel qualifié ne seront plus 'a la merci d'un concurrent, pourtant de moindre qualité, mais qui s'étant délocalisé, peut réussir à les exterminer rapidement.

La reprise de l'activité, ajoutée à l'élimination de ces points noirs, donnera à la Bourse un climat sûrement meilleur et les porteurs d'actions dormiront mieux.

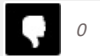
Concept de Noël RAMBALDI politiquement neutre.
noelrambaldi(arobase)gmail.com

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

VIROFLAY

le 25 septembre 2011 - 21:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



peut après cet article, J Pécresse prenait la direction du nouveau secteur Renewable Power chez Alstom fini pour les minerais, mais que dire de l'éolien où ce groupe est encore insignifiant, et de la libéralisation du marché électrique après arrivée à échéance par ex de plusieurs licences d'exploitations de centrales hydroélectriques, u player industriel bien ancré dans la politique

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TRONEL

le 10 octobre 2011 - 17:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



valérie Pécresse se débrouille très bien dans la vie !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AGHIOUL

le 21 décembre 2011 - 22:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'aimerais être à la place de ce Jérôme dans le lit de Valérie, le reste je m'en tape

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NOEL RAMBALDI

le 1 mai 2012 - 13:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Un pas est fait, nous aurons bientôt un Président. Quel qu'il soit, sa tâche sera pratiquement insurmontable si l'Europe ne sait pas se donner un Euro réel. Depuis la conversion des monnaies, l'Europe n'a pas créé un seul Euro permanent, ses créations de monnaie ne sont que provisoires et sans cesse renouvelées par des prêts de monnaie ex nihilo. Cette situation a ruiné les Etats. L'Europe est la seule unité monétaire qui ne dispose pas de cet ultime recours, la planche à billets.

Une observation des réalités permet de détecter les causes des désordres mondiaux de ce début du troisième millénaire.

Les valeurs fluctuantes des monnaies, celles incompréhensibles des taux de change auxquelles s'ajoutent des créations de monnaie, uniquement provisoires. Voilà ce que sont les réalités actuelles qui ruinent tout espoir d'effectuer des échanges commerciaux raisonnables entre les nations.

A part s'attaquer à la racine du problème, il n'y a pas de solution.

La monnaie est une valeur dont le rôle est de se substituer à celle d'une marchandise pour éviter aux échanges commerciaux le carcan du troc. Elle est l'outil du commerce. Quelles sont les caractéristiques actuelles de la monnaie :

Depuis 1972, la valeur d'une monnaie est tributaire de l'offre et de la demande dont elle est l'objet. Cette dépendance la rend éminemment instable.

Comment peut-on imaginer qu'une valeur dont le rôle est de se substituer à celle d'une marchandise ait pour conséquence de provoquer, elle-même, des variations de la valeur de cette dernière ? C'est tout simplement stupide. La monnaie doit avoir une valeur rigoureusement stable.

Le deuxième rôle de la monnaie est de rétablir, par le moyen du taux de change, un équilibre raisonnable des valeurs locales des marchandises similaires dans tous les pays, quelles que soient les valeurs unitaires de leurs monnaies. Malheureusement les taux de change ne tiennent aucun compte des valeurs locales des marchandises et subissent les conséquences des variations de la valeur des monnaies.

C'est ainsi que, après application du taux de change, on trouve dans des pays en relations commerciales des différences de valeurs locales pour des marchandises similaires qui sont de l'ordre de 1 à 10, de 1 à 20.....ou plus.

Qui peut prétendre dans cette situation établir un échange commercial équilibré ?

Cette réalité provoque un transfert de l'activité des pays industrialisés vers les pays en développement.

Les capitaux suivent naturellement le mouvement puisqu'ils cherchent le meilleur rendement.

Qui peut prétendre dans ces conditions entreprendre une relance économique efficace dans l'un des pays de l'Europe, puisque chacun d'eux se trouve en face d'une concurrence qu'il est illusoire de vouloir vaincre.

Seule l'Allemagne a adopté une démarche possible : celle de se positionner sur le marché européen où les contraintes sont à peu près les mêmes pour tous. En faisant des efforts particuliers elle a réussi à sortir du peloton. Cette solution ne peut pas être européenne, elle ne peut, tout au plus, que favoriser un ou deux pays européens plus performants que les autres.

Dans cette situation déconcertante que nous reste-t-il à faire, sinon rétablir le bon sens :

D'abord, définir le rôle de la monnaie, valeur de substitution qui doit être strictement fixe. Cette caractéristique impose que la masse monétaire d'un pays évolue de concert avec le développement de sa masse de richesse puisque la monnaie a pour rôle d'en assurer la circulation fluide. Les augmentations des P.I.B. sont des repères quantifiables qui doivent servir d'index. Ils permettent de définir un rapport constant entre l'augmentation des richesses et les créations monétaires bien ajustées qui garantissent la stabilité de la monnaie.

Cette masse monétaire nouvelle est le résultat de l'ensemble de l'activité de la nation, elle doit donc être répartie de telle façon qu'elle bénéficie au plus grand nombre.

Seuls les Etats ont la capacité d'assumer cette répartition dans les meilleures conditions. Ces créations de monnaie indexées à l'évolution de leur P.I.B. doivent donc être intégrées à leurs budgets.

Les Etats seraient bien inspirés de réserver, en priorité, ces apports de monnaies permanentes aux investissements nécessaires à la bonne marche de la société, ce qui augmenterait la qualité de la répartition. Les frais de fonctionnement de l'Etat sont, eux, tributaires de l'impôt qui se trouvera considérablement minoré.

L'application de la théorie de libre circulation des marchandises prônée par l'O.M.C. est irréalisable alors que les monnaies sont instables, que les valeurs locales des marchandises dans les pays ont des différences effarantes et que règne dans le monde entier une spéculation dévastatrice.

Le rôle des taux de change des monnaies est de corriger, au mieux, les valeurs locales des marchandises de façon à donner à chacun des deux pays, partenaires commerciaux, un pouvoir d'achat réciproque similaire pour chacun d'eux.

Les variations pilotées des taux de change permettent de maintenir l'équilibre des valeurs locales

Quelles sont les conséquences de ces manœuvres :

La théorie de libre circulation des marchandises de l'O.M.C. devient réalisable.

Les délocalisations perdent leur motivation.

Les spéculations monétaires ne peuvent que provoquer des variations des taux de change qui annulent leurs effets.

Les nouveaux taux de change qui rééquilibrent les valeurs locales provoquent une augmentation du pouvoir d'achat des populations des pays en développement ce qui démotive l'émigration de ces peuples.

Le nouveau pouvoir d'achat des pays en développement relance l'économie des pays industrialisés et favorise l'équilibre des balances commerciales.

L'apport des créations de monnaie dont ils bénéficient et la reprise de l'activité assainissent les finances des Etats.

Les créations de monnaie étant indexées aux évolutions des P.I.B des Etats, les prêts de monnaie ex nihilo peuvent être envisagés en leur faveur. Ces prêts ex nihilo provoquent des évolutions des P.I.B. qui permettront la création de la monnaie permanente nécessaire et correctement adaptée.

Les taux de ces prêts ex nihilo sont faibles. Ils n'ont en charge que la gestion d'une opération comptable. Leurs remboursements doivent s'inscrire dans un budget en équilibre.

Les établissements bancaires ont une parfaite maîtrise de cette technique.

Les prêts ex nihilo au profit des entreprises privées par les établissements bancaires privés sont dangereux. Ils doivent être éliminés ou bien sous le control rigoureux des Etats en ce qui concerne leur quantité et leur répartition.

L'union européenne a la carrure et la capacité pour initier ces nouveaux principes.

De la gauche a la droite les Français et les Européens souhaitent que les choses changent. Dimanche soir les français l'ont dit. N'espèrent-ils pas le changement que j'exprime ?

Monsieur notre futur Président, mesdames, messieurs nos futurs députés, posez vous cette question, Ce serait dommage que nous soyons tous perdants.

La crise de l'Euro a pour origine le mode de création de ses liquidités. Changez le.

Cordialement Noël RAMBALDÍ noelrambaldi@gmail.com

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Le mari caché de Valérie Pécresse « Earthmergency le 31 mai 2011 - 14:53

[...] OWNI – Regard très critique sur la déclaration d'intérêts de Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Chaque semaine, OWNI vérifie les déclarations d'intérêts des membres de l'exécutif, mises en ligne le 22 avril. Le chef du gouvernement François Fillon ayant demandé que ses ministres et secrétaires d'État se montrent exemplaires sur ce point. [...]